

Intox : Ron Hubbard, l'humaniste

Autor(en): **Jaggi, Yvonne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **35 (1998)**

Heft 1330

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1009974>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comme un oiseau sur la branche...

Le départ d'un grand commis de l'État de Vaud qui retourne au privé d'où il était venu pose le problème de la spécificité du travail de l'administration publique. Elle n'est pas un décalque de ce qui se fait dans les entreprises. Elle a sa spécificité qui devrait être valorisée. Elle devrait du même coup entraîner la mise en place de modes de fonctionnement plus lisibles.

A INSI, DEUX ANS après son entrée en scène remarquée, Blaise Goetschin, chef du Service des finances de l'État de Vaud, tire sa révérence. Sa prise de fonction avait eu valeur exemplaire. Lorsque, cadre au Crédit suisse, il quitta la banque, il valorisa la gestion publique. Son transfert était pour lui, disait-on, un sacrifice financier. Sacrifice, si l'on peut dire, relatif, puisqu'il passait pour être mieux rétribué qu'un conseiller d'État, perte salariale réelle pourtant. Ce manque à gagner avait un sens: le service de la collectivité est une tâche noble. Hélas, cette preuve par l'acte se trouve aujourd'hui démentie. Blaise Goetschin ne résiste pas au pipeau d'une banque privée. Il gagnera deux fois plus, il sera le patron. Exit.

Il faut, dans le commentaire, respecter la liberté contractuelle. L'État doit pouvoir, sans procédure trop lourde, se séparer ou repositionner ses cadres supérieurs. La réciprocité joue. La liberté doit être reconnue aux deux parties, sous réserve peut-être du respect de longs délais et d'un engagement minimum dans la durée.

Spécificité publique

Mais cet épisode pose le problème plus général de la perméabilité entre le secteur civil et le secteur public. On peut dire que le Conseil d'État de cette législature, persuadé à juste titre d'une nécessaire mutation de l'administration, a cru résoudre la difficulté en faisant appel à ce que le privé offre de plus pointu (cadre ou consultant). Et pour que la chose passe bien, de les flanquer de grands communicateurs.

Suivant les postes à repourvoir l'exercice a ses limites. Le spécialiste œuvre à satisfaction dans sa spécialité. Ainsi Blaise Goetschin a introduit une gestion moderne de la trésorerie de l'État; il a su exiger d'être entouré de collaborateurs de haut niveau, bousculant la rigidité des classifications. Mais sur la tâche essentielle, l'assainissement des finances, il n'a pu que définir un cadre abstrait, technique. Conce-

vable dans une entreprise, mais inapplicable à l'État dans le délai imparti. Il y a des schémas, qui sont opérationnels pour une entreprise à but unique, mais qui ne conviennent pas à la diversité, fonctionnelle et territoriale, de l'administration publique.

Politique et administration

Finalement, il faut admettre que certains postes-clés de l'administration ont un caractère politique. Il n'en résulte pas, et même pas du tout, que leurs titulaires doivent être inscrits à un parti. Mais qu'ils doivent avoir une vision politique. On objectera que c'est mélanger les genres: l'impulsion politique doit venir des magistrats, du collège. Bien sûr, ce sont eux qui tranchent en dernier ressort. Encore qu'on n'ait pas toujours ce sentiment: qui a relu politiquement et attentivement le plan d'assainissement?

Sous le terme d'administration, on dissimule le rôle politique réel de certains chefs de grands services généraux. Ce sont eux qui suggèrent, ce sont eux qui décident de la faisabilité pratique. Mieux vaudrait faire apparaître leurs options au grand jour dans le processus de décision. L'autorité politique qui décide en dernière instance devrait connaître le mandat qu'ils ont reçu, les variantes qu'ils ont imaginées, les éventuelles contre-expertises qui ont été demandées, les motifs du choix proposé par le responsable politique. Le collègue devrait entendre avec le chef du Département le responsable d'un concept administratif. Paradoxalement les grands commis jouent un rôle déterminant devant les commissions parlementaires, mais pas devant l'autorité exécutive. Cette mise en lumière de leur rôle de proposition serait à la fois une valorisation et un meilleur contrôle.

De haut en bas et de bas en haut

Les modèles qui aujourd'hui sont présentés de manière prédominante vont, apparemment, dans l'autre sens.

Le politique pense, définit un objectif, les moyens à disposition, les modalités de contrôle, puis il confie l'exécution à l'administration qui fait au mieux avec une marge de liberté entrepreneuriale. Ce schéma intéressant a le mérite de renforcer le prestige gouvernemental. Sauf que les politiques ne pensent pas tout seuls. Ils s'appuient sur des études, des suggestions, des propositions qui viennent en général de leur propre administration qui sera exécutrice du mandat.

Visibilité

Il serait démocratiquement sain que ces pouvoirs réels qui vont de bas en haut apparaissent clairement. Leurs auteurs sortiraient d'un faux anonymat, les vrais arbitrages politiques en seraient valorisés. Nouvelle gestion publique ou pas, le but est de mettre au clair les responsabilités partout où elles s'exercent. *ag*

INTOX

Ron Hubbard, l'humaniste

POUR AMÉLIORER LEUR ordinaire, l'Association suisse des employés de banque (ASEB) offre à ses membres toutes sortes de rabais et avantages à valoir chez divers commerçants et prestataires de services, dûment répertoriés dans un «Guide officiel d'achats et de loisirs». Certaines entreprises se contentent d'y passer une annonce, à l'instar de l'Université de Lausanne pour ses cours de vacances. À l'instar aussi, en pleine page sous la rubrique «désintoxication», du Centre Narcoton des Plans-sur-Bex, filiale vaudoise d'une chaîne dont le premier maillon «fut fondé aux États-Unis par William Benitez en 1966, d'après les travaux de l'écrivain humaniste américain L. Ron Hubbard». La scientologie comme philosophie humaniste, voilà une étiquette qui a de quoi faire réfléchir les détracteurs d'«Objectif grandir». *yj*